Enseignement de la langue maternelle au collège [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 24

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041202

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXIe ANNÉE N° 24. 15 DÉCEMBRE

Le Bulletin pédagogique
et
L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION
et du
Musée pédagogique
paraissant les 1er et 15 de chaque mois

RÉDACTION	ABONNEMENTS & ANNONCES
M. Dessibourg, Directeur de l'Ecole normale de Hauterive, près Fribourg.	Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13. M. E. Gremaud, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *Enseignement de la langue maternelle au Collège (suite). — Principaux avantages de la Méthode (suite et fin). — Bilan géographique de l'année 1902. — Le P. Girard précurseur de l'enseignement rationnel du dessin à l'école primaire (suite et fin). — Rôle social de l'instituteur. — Examens pédagogiques des recrues, automne 1902. — Bibliographies. — Correspondances. — Chronique scolaire. — Avis officiels.*

Enseignement de la langue maternelle
AU COLLÈGE
(Suite.)

L'histoire littéraire

Dans l'étude successive des divers genres littéraires : poésie épique, lyrique, dramatique ou genres oratoires, éloquence sacrée, judiciaire, politique, etc., on pourrait, nous semble-t-il, suivre presque constamment la même marche.

Nous l'avons dit plus haut, on prendrait, comme modèle, un chef-d'œuvre littéraire, un fragment d'une œuvre ou mieux, si c'était possible, une œuvre complète. Ce texte servirait à la fois de thème aux exercices suivants : *a*) lecture courante, dans les premières classes, puis aussi lecture expressive ou déclamation ; *b*) compte rendu avec commentaire grammatical, ou philologique, ou historique des mots et des termes nouveaux ;

c) analyse littéraire du modèle en vue d'en dégager les règles fondamentales propres au genre que l'on veut étudier. C'est sur ce point que l'on appellera tout particulièrement l'attention des élèves ; *d*) exercices divers, faits de vive-voix et par écrit sur ce même morceau, en vue de mieux initier la classe à l'intelligence et à l'application des règles du genre et à la structure correcte de la proposition et de la phrase : résumé du texte amplification de telle ou telle phrase, exercices de permutation, d'inversion, de reproduction et d'imitation ; *e*) lectures individuelles d'ouvrages appartenant au même genre, ouvrages français ou latins, ou peut être même grecs ou de langue étrangère ; avec compte rendu de ces lectures. Ces lectures bien faites sont exceptionnellement fructueuses, en ce qu'elles enrichissent la mémoire de connaissances et d'expressions nouvelles ; *f*) notice historique sur les principaux écrivains se rattachant au genre littéraire que l'on se propose d'étudier.

Le modèle littéraire demande à être choisi avec discernement de manière qu'il puisse servir de fonds d'abord pour l'étude du genre qui figure au programme, puis, pour les multiples exercices subséquents de parole et de rédaction. Est-il nécessaire de le faire remarquer ? Ces exercices seront abrégés ou multipliés et diversifiés, selon le programme et la portée de chaque classe et selon le temps dont nous disposons.

Un plan analogue pourrait être suivi, nous semble-t-il, non seulement dans les classes supérieures du gymnase pour les genres litttéraires, mais aussi dans les premières années, quand on étudie les éléments et les qualités du style, la narration, la description, la lettre, etc.

En se conformant à ce plan, à travers toutes les classes, on éviterait le manque d'ordre, de méthode, de gradation, que l'on n'observe que trop souvent dans l'enseignement de la langue maternelle.

On grouperait donc, autour d'un même centre, l'étude théorique des genres littéraires avec les divers devoirs oraux et écrits d'application. On y ajouterait d'autres exercices trop négligés propres à favoriser l'acquisition d'idées et de termes tels que des lectures individuelles sous le contrôle du professeur.

Au lieu de l'aridité et du verbiage qui marquent trop fréquemment les leçons de langue maternelle, le professeur, qui se conformerait à cette méthode, se trouverait en présence d'une surabondance de matières. Il n'aurait que l'embarras du choix pour les explications comme pour les devoirs.

Cette concentration comprendrait aussi, le plus possible, les auteurs classiques latins et grecs. Tout en répondant de la manière la plus heureuse aux lois psychologiques de l'esprit humain, elle contribuerait, dans une large mesure, à coordonner et à simplifier l'enseignement de la littérature et de la rhétorique.

Quelques directions maintenant concernant l'histoire de la littérature.

Lorsque le temps le permet, il est avantageux d'enseigner l'histoire littéraire à deux reprises, une première fois, à l'occasion de l'étude de chaque genre; puis, plus tard, dans un cours suivi et chronologique avec quelques textes à l'appui de nos appréciations. Quand on aborde un genre littéraire, il est naturel que l'on donne une courte notice historique sur l'auteur du modèle classique placé sous les yeux des élèves; puis, comme complément aux règles formulées, à l'occasion peut-être des lectures individuelles, on parlera très brièvement des principaux écrivains qui ont brillé dans ce même genre. Ainsi, s'agit-il de l'étude du genre épistolaire, je choisirais probablement, pour thème, une lettre de Mme de Sévigné. J'aurais soin, naturellement, d'exposer d'une manière très brève la vie de notre spirituelle marquise. Je ferais lire et analyser, en outre, quelques lettres de Mme de Maintenon, de Voltaire, de J. de Maistre, etc., tout en leur faisant connaître sommairement chacun de ces écrivains.

L'étude de la littérature étant terminée, il faut faire en sorte de passer en revue les grands écrivains en les classant, cette fois-ci, non plus par genre, mais par époque, en énumérant leurs principaux chefs-d'œuvre, en analysant, si c'est possible, les plus caractéristiques. Dans cette revision générale, il est important de bien marquer l'évolution parallèle des genres dans les différentes littératures grecque, latine, française, etc. avec l'influence des plus grands génies sur la marche et les progrès de la civilisation. Vues d'ensemble, tableau du mouvement des esprits, plutôt que des kyrielles de noms propres, de dates et des titres d'ouvrages.

Au besoin, l'histoire de la littérature, sous cette forme chronologique, pourrait rentrer dans l'enseignement de l'histoire universelle. R. H.

Principaux avantages de la Méthode

(Suite et fin.)

Le maître qui s'efforce de suivre les meilleures méthodes trouve encore l'avantage d'arriver plus *agréablement* au but.

C'est un devoir pour l'instituteur de rendre, dans la mesure du possible, ses leçons intéressantes, sans quoi les élèves prendraient bientôt les livres en dégoût et considéreraient l'école comme une prison. La nécessité de répandre quelques attraits sur l'enseignement est d'autant plus impérieuse que les écoliers sont moins avancés en âge.

Certains éducateurs craignent, il est vrai, que l'adoption des procédés modernes ne fasse dévier l'étude en amusement.